

# SEMINAIRE DE FORMATION

## THEME :

**Renforcement des capacités des agents de l'agence comptable et des comptables des UFR de l'Université Félix Houphouet-Boigny (UFHB) sur la gestion comptable des Etablissements Publics Nationaux (EPN).**

**Date : juillet 2025**

**Lieu : Université Félix Houphet-Boigny**

## Formateurs :

LOUTCHE : Cabinet de Formation

Agréé par le FDFP

## **SOMMAIRE**

I.	<b>Identification du service.....</b>	<b>3</b>
----	---------------------------------------	----------

<b>II.</b>	<b>Intitulé ; Contexte et justification de la formation.....</b>	<b>3</b>
1-	Intitulé de la formation.....	3
2-	Contexte et justification de la formation.....	3
<b>III.</b>	<b>Déclencheurs du besoin en formation.....</b>	<b>4</b>
1-	Déclencheurs internes.....	4
2-	Déclencheurs Externes.....	4
<b>IV.</b>	<b>Population concernée par la formation.....</b>	<b>5</b>
<b>V.</b>	<b>Résultats opérationnels attendus.....</b>	<b>5</b>
1-	Amélioration de la Qualité et de la Fiabilité de l'Information Financière.....	6
2-	Amélioration de l'Efficacité et de l'Efficience de la Gestion Financière.....	6
3-	Contribution à l'Amélioration de la Planification et de la Prise de Décision.....	6
4-	Renforcement de la Redevabilité et de la Transparence.....	6
<b>VI.</b>	<b>Attentes relatives à l'organisation de la formation.....</b>	<b>7</b>
<b>VII.</b>	<b>Organisation pratique.....</b>	<b>8</b>
1-	Date et lieu.....	8
2-	Comité d'organisation.....	8
3-	Nombres de participants.....	8
4-	Déroulement et module de la session.....	8
<b>VIII.</b>	<b>Programme, Budget et Moyens Logistiques.....</b>	<b>10</b>
1-	Programme .....	10
2-	Budget.....	12
3-	Moyens Logistiques.....	12

**I. IDENTIFICATION DU SERVICE**

Service demandeur	Université Félix Houphouët Boigny
Date de la demande	09 Mai 2025
Cible	Personnels de l'Agence Comptable de la DAAF et les comptables des UFR

**II. INTITULE : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA FORMATION****1- Intitulé de la formation**

Cette session de formation en comptabilité Etat et en comptabilité EPN est destinée au personnel de l'agence comptable et les comptables de l'université Félix Houphouët Bobigny. L'objectif général de cette formation est d'apporter une assistance en renforçant leurs capacités en comptabilité Etat et EPN pour assurer une gestion efficace rigoureuse et transparente du budget.

Cette formation vise aussi, de façon spécifique, à instaurer une culture du strict respect des normes et des règlements en vigueur, gage d'une conformité exigée par le Trésor Public.

- Cette formation permettra l'adoption de normes comptables nationales internationales exigées pour les établissements publics nationaux. Elle permettra également une présentation de tous les états financiers plus éclairés.
- La publication régulière d'informations financières fiables nécessaire aux principes de la recevabilité envers la hiérarchie.
- De tenir compte des recommandations issues des audits précédentes et antérieurs relative à l'amélioration significative des procédures comptables et de contrôle interne.

**2- Contexte et justification de la formation**

Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes des Finances Publiques en application des nouvelles directives de l'UEMOA, réformes qui intègrent désormais les opérations budgétaires

des Etablissements Publics Nationaux (EPN) dans le système d'information budgétaire de l'Etat, tous les EPN sont appelés à se conformer aux nouvelles données. Et ce, conformément à l'instruction comptable n° 00294/MEF/DGTCP/DCP du 06 Avril 2023 relative au démarrage de la gestion budgétaire et comptable des EPN au titre de l'exercice 2023. Le Président de l'UFHFB vu l'impérieuse nécessité de solliciter une session de formation destinée aux personnels de l'agence comptable et aux comptables des UFR afin d'adapter leur connaissance aux nouvelles orientations de la gestion budgétaire et comptable, en matière de nouvelles procédures d'exécution du Nouveau Plan Comptable des Etablissements Publics Nationaux (NPC-EPN).

Les présents Termes de Référence vont donner les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie de travail.

### **III. DECLENCHANTS DE BESOIN EN FORMATION**

Les déclencheurs de la formation sont aussi bien internes qu'externes

#### **1- Déclencheurs Internes :**

- Faiblesse du contrôle interne due au manque de procédures formalisées.
- Difficultés dans l'Utilisation du Système d'Information Financière (SIF) tel le progiciel ASTER web entraînant des erreurs fréquentes de saisies et incapacité à générer rapidement des rapports pertinents.
- Turnover Important du Personnel Clé caractérisé par le départ fréquent du personnel qualifié en gestion financière et comptable entraînant ainsi une perte d'expertise et la nécessité des efforts de formation pour les nouveaux arrivants.
- Introduction de Nouvelles Normes ou Procédures comptables et budgétaires, de nouvelles réglementations ou de nouvelles fonctionnalités du SIF (comme le passage progressif au SIGOBE; ASTERWEB) exigeant une formation adéquate du personnel.
- La demande d'Amélioration de la Performance et de la Transparence ; une volonté interne de l'équipe de direction de l'EPN d'améliorer l'efficacité de la gestion financière, d'accroître la transparence et de renforcer la redevabilité.

#### **2- Déclencheurs Externes :**

- les observations et recommandations formulées par l'IGAT, les missions balances et les missions d'assistances lors des contrôles révèlent des domaines nécessitant des améliorations.
- Les exigences des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui soutiennent financièrement l'EPN recommandant un renforcement des capacités en gestion financière et comptable comme condition de leur financement ou suite à des évaluations de la gestion des fonds.

- L'évolution Légale et Réglementaire Nationales (les nouvelles lois, décrets arrêtés instructions et circulaires) édictée par le gouvernement ivoirien en matière de finances publiques rendent obsolètes les connaissances et les pratiques actuelles du personnel de l'EPN.
- *Les évaluations de la Gouvernance et de la Performance caractérisées par des évaluations externes de la gouvernance globale de l'HFHB par la tutelle qui ont permis d'identifier des faiblesses spécifiques en matière de gestion financière et comptable nécessitant une formation du personnel.*

En somme la combinaison de ces déclencheurs internes et externes met en évidence le besoin crucial de formation en gestion financière et comptable de l'agence comptable et les agents comptables des UFR de l'université Félix Houphouët Boigny.

#### **IV. POPULATION CONCERNEE PAR LA FORMATION**

Cette session de formation en comptabilité EPN et comptabilité Etat, s'adresse aux personnels de l'agence comptable à savoir : le chef de service comptabilité, le chef de service recouvrement ; apurement et de agents de l'agence comptable et les agents comptables des UFR. Elle vise à renforcer leurs compétences dans la gestion budgétaire et financière, en les dotant d'outil nécessaire pour assurer une exécution rigoureuse, efficace et conforme aux normes en vigueur.

- Les chefs de Service Comptabilité, Trésorerie, Contrôle de Gestion... ont besoin de compétences techniques approfondies dans leurs domaines respectifs, ainsi que des capacités de management pour encadrer leurs équipes.
- Ils ont également besoin de renforcer leurs compétences techniques en matière de tenue des livres, d'enregistrement des opérations, de préparation des états financiers et d'application des normes comptables.
- Ils doivent maîtriser les techniques d'élaboration, de suivi et d'analyse du budget, ainsi que les procédures d'exécution budgétaire.
- En tant qu'Agents de Trésorerie, cette formation mettra l'accent sur la gestion des flux de trésorerie et les relations bancaires avec la maîtrise de la concordance bancaire.
- En tant qu'agents de Contrôle de Gestion ils devront être capable de faire le suivi et l'analyse des indicateurs de performance financière ainsi que l'élaboration de compte financier et des Etats financiers, hebdomadaires, mensuels et annuels exigés par la tutelle.
- Dans une certaine mesure, une meilleure compréhension des procédures peuvent être bénéfiques pour éviter les rejets de dépenses non fondés.

#### **V. RESULTATS OPERATIONNELS ATTENDUS**

Les résultats opérationnels attendus de cette session de formation en matière de gestion comptable et financière de l'agence comptable de l'UFHB sont multiples et visent à améliorer

concrètement son fonctionnement et sa performance. Il peut être catégorisé de la manière suivante :

#### **1- Amélioration de la Qualité et de la Fiabilité de l'Information Financière :**

- Production des états financiers précis et en temps voulu : Le personnel formé est capable de produire des états financiers (balance générale des comptes ASTER et SIGEPN, compte financier sur chiffre et sur pièce, certificat de concordance bancaire etc.) conformes aux normes comptables applicables aux EPN, dans les délais requis pour la prise de décision et la reddition des comptes.
- Réduction des erreurs et des anomalies comptables : Une meilleure compréhension des principes comptables et des procédures permet de minimiser les erreurs de classification et d'enregistrement.
- Facilitation des audits internes et externes : Des informations financières claires, complètes et bien organisées facilitent le travail des auditeurs, réduisant le temps et les coûts d'audit et renforçant la crédibilité de l'EPN.

#### **2- Amélioration de l'Efficacité et de l'Efficience de la Gestion Financière :**

- Maîtrise des procédures et des textes en vigueur : Une meilleure compréhension des procédures et des textes en vigueur par activité et par programme permet d'identifier les sources d'inefficience et de mettre en œuvre des mesures correctives.
- Renforcement du contrôle interne financier : La mise en place et le respect de procédures de contrôle interne, maîtrisées par un personnel compétent, permettent de prévenir et de détecter les risques de fraude et d'erreurs.

#### **3- Contribution à l'Amélioration de la Planification et de la Prise de Décision :**

- Amélioration de l'analyse financière pour la prise de décision : Le personnel est capable d'analyser les informations financières pour évaluer la performance, identifier les tendances, évaluer les risques et pouvant ainsi éclairer les décisions stratégiques prise pas le décideur.
- Justification financière des projets et des programmes : Le personnel est capable de justifier l'enregistrement opération les dépenses sur chiffre et sur pièce afin d'assurer ainsi une allocation des ressources basée sur des critères objectifs.

#### **4- Renforcement de la Redevabilité et de la Transparence :**

- Facilitation de la reddition des comptes aux autorités de tutelle et aux autres parties prenantes : les comptes et tous autres états financiers clairs et fiables permettent à l'EPN de rendre compte de sa gestion financière de manière transparente et compréhensible.
- Amélioration de la confiance des partenaires financiers et des bailleurs de fonds : Une gestion financière saine et transparente renforce la crédibilité de l'EPN et facilite l'accès à des financements et à des partenariats.

- Contribution à une meilleure gouvernance globale de l'EPN : Une gestion financière et comptable rigoureuse est un pilier essentiel d'une bonne gouvernance, assurant une utilisation responsable des fonds publics.

En résumé, les résultats opérationnels attendus de cette session de formation en gestion comptable et financière de l'agence comptable de l'UFHB se traduisent par une gestion plus rigoureuse, transparente, efficace et axée sur la performance financière, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs globaux de l'EPN.

## **VI. ATTENTES RELATIVES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION**

Pour les Participants (Personnel de l'agence comptable et les agents des UFR) :

- Acquisition et approfondissement des connaissances théoriques et pratiques : Les participants s'attendent à maîtriser les concepts fondamentaux et les techniques avancées de la gestion financière et comptable publique ivoirienne, y compris la Loi Organique relative aux Finances Publiques (LOLF), le Règlement Général sur la Comptabilité Publique (RGCP), le Plan Comptable Général de l'État (PCGE), et les procédures d'exécution budgétaire.
- Maîtrise des outils et des systèmes : Une attente forte concerne la capacité à utiliser efficacement les Systèmes d'Information Financière (SIF) en vigueur en Côte d'Ivoire (ASTER web SIGOBE, SIGEPN), à produire des rapports pertinents et à extraire des données utiles à la prise de décision.
- Amélioration des compétences techniques : Les participants espèrent développer des compétences spécifiques en matière de comptabilité Etat et EPN de contrôle interne, d'audit et de reporting financier, adaptées au contexte des EPN ivoiriens.
- Renforcement de la confiance et de l'autonomie : La formation devrait permettre aux agents de gagner en assurance dans l'exercice de leurs fonctions, de mieux comprendre les enjeux financiers et comptables, et de devenir plus autonomes dans l'enregistrement et l'analyse des opérations comptables.
- Adaptation aux évolutions réglementaires et normatives : Une attente est de se tenir informé des dernières évolutions légales, réglementaires et normatives (notamment en matière de transition vers les normes IPSAS conformément aux directives communautaires comme la directive n° 06/2009/CM/UEMOA) et de savoir comment les appliquer dans leur tâche quotidienne.

Pour l'agence comptable :

- Amélioration de la qualité de la gestion financière et comptable : l'agence comptable attend une amélioration globale de ses pratiques d'exécution budgétaire, de tenue des comptes, de gestion de la trésorerie et de reporting financier.
- Renforcement de la conformité réglementaire : Une attente clé est de réduire les risques de non-conformité aux lois et règlements en vigueur en matière de finances publiques.

- Accroissement de la transparence et de la recevabilité : L'EPN espère une plus grande transparence dans sa gestion financière et une meilleure capacité à rendre compte aux autorités de tutelle, aux partenaires et aux citoyens.
- Optimisation de l'utilisation des ressources : Une gestion financière et comptable renforcée devrait conduire à une utilisation plus efficace et efficiente des fonds publics alloués à l'EPN.
- Réduction des risques financiers et des irrégularités : Le renforcement du contrôle interne et une meilleure compréhension des risques devraient contribuer à minimiser les cas d'erreur.
- Amélioration de la prise de décision : La disponibilité d'informations financières fiables et pertinentes devrait éclairer les décisions de la direction et améliorer la performance globale de l'EPN.
- Renforcement de la crédibilité et de la confiance : Une gestion financière saine et transparente est essentielle pour renforcer la crédibilité de l'EPN auprès de ses partenaires techniques et financiers et des autorités de tutelle.

En résumé, les attentes relatives à une telle formation sur l'acquisition de compétences solides, l'amélioration des pratiques de gestion, le renforcement de la conformité et de la transparence, et, in fine, une contribution significative à une gestion plus efficace et responsable des finances publiques au sein des UFR.

## **VII. ORGANISATION PRATIQUE DE LA FORMATION**

### **1. Date et lieu:**

La session est prévue pour se tenir du mardi 29 au jeudi 31 juillet 2025 à l'Université Félix Houphouët Boigny de 08 Heures à 16 heures 30 minutes.

### **2. Comité d'organisation**

Le comité d'organisation est constitué du comité scientifique et d'un secrétariat technique.

- **Le comité scientifique** est chargé de la validation des modules de formation ainsi que de l'identification des animateurs de la session. Il s'occupe également de la coordination et de la supervision de la formation.

Il est composé :

- du Président de l'UFHB, Président du comité scientifique.
- du DAF, Vice-président du comité scientifique.
- de l'Agent Comptable et du Contrôleur Budgétaire tous deux membres du comité scientifique

- **Le secrétariat technique** est chargé de l'élaboration et de la validation des modules et en assure leur centralisation en vue de leur communication lors de la session formation. Il est composé de l'équipe de formation du cabinet LOUTCHE

### **3. Nombres de participants:**

Comité scientifique : 4

Personnel de l'agence comptable et les comptables des URF : 50

Formateurs externes : 4

Soit un total de 58 personnes attendues pour la session de formation.

#### **4. Déroulement et modules de la session**

La session de formation pour le renforcement des capacités est structurée en deux phases complémentaires, visant à assurer une assimilation progressive et efficace des concepts:

##### **Phase 1: Présentation du cadre juridique, des innovations et des procédures comptables**

Cette première phase vise à familiariser d'abord les participants avec les cadres légaux et les procédures administratives en vigueur, Les innovations et les procédures comptables.

##### **Phase 2: Application pratique et études de cas**

La seconde phase mettra l'accent sur l'application des connaissances théoriques à travers des exercices pratiques, des exercices d'ensemble et des évaluations. L'objectif est de consolider les acquis par une mise en situation concrète, permettant ainsi aux participants d'améliorer leurs compétences dans un cadre pratique, aussi bien en ce qui concerne les opérations budgétaires en matière de recettes et de dépenses que les opérations hors budget et spécifiques.

**NB :** Tous les modules seront présentés sur support PowerPoint et en ligne sur une plateforme web pour faciliter la compréhension et la rétention des informations. Les exercices seront traités aussi bien de façon manuelle que sur un logiciel dédié à la comptabilité des EPN.

Pour le bon déroulement de la session, les moyens suivants sont nécessaires :

## **VIII. PROGRAMME, BUDGET ET MOYENS LOGISTIQUES**

**LIEU :** SALLE DE CONFERENCE DE L'UFR PHARMACIE

**HEURE DE DEBUT :** 09 H 00 CHAQUE JOUR

**DATES :** DU MARDI AU VENDREDI 08 AOUT 2025

⌚**Jour 1 : MARDI 05 AOUT 2025**

**THEME DU JOUR :** COMPTABILITE ETAT

HORAIRE	ACTIVITES
08h00 – 08h30	ACCUEIL DES PARTICIPANTS
09h00 – 09h30	CEREMONIE D'OUVERTURE <ul style="list-style-type: none"><li>• MOT DE BIENVENUE DE MADAME L'AGENT COMPTABLE</li><li>• ALLOCUTION DE MONSIEUR LE DAFMG</li><li>• ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'UFHB</li><li>• PRESENTATION DES OBJECTIFS DU SEMINAIRE</li></ul>
09h30 – 10h30	PRESENTATION DE LA COMPTABILITE ETAT
10H30 – 10H45	<b>PAUSE CAFÉ</b>
10h45 – 12h30	ETUDE DE CAS PRATIQUE
12h30 – 13h30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
13h30 – 14h30	DEBAT, ECHANGE, SYNTHESE DE LA JOURNEE

⌚Jour 2 : MERCREDI 06 AOUT 2025

HORAIRE	ACTIVITES
09h00 – 10h30	PRESENTATION DE LA COMPTABILITE DES EPN
10H30 – 10H45	<b>PAUSE CAFÉ</b>
10h45 – 12h30	ETUDE DE CAS PRATIQUE
12h30 – 13h30	<b>PAUSE DÉJEUNER</b>
13h30 – 14h30	DEBAT, ECHANGE, SYNTHESE DE LA JOURNEE

⌚Jour 3 : VENDREDI 08 AOUT 2025

HORAIRE	ACTIVITES
09h00 – 10h30	PRESENTATION DU LOGICIEL SIGESCO
10H30 – 10H45	<b>PAUSE CAFÉ</b>
10h45 – 12h30	SAISIE ET TRAITEMENT DANS LE LOGICIEL SIGESCO DES OPERATIONS DE DEPENSES, DE RECETTES ET LEURS IMPACTS
12h30 – 13h30	<b>PAUSE DÉJEUNER</b>
13h30 – 14h30	ATELIER PRATIQUE
14h30 – 15h30	DISCUTION ET RETOUR D'EXPERIENCE

## 1. BUDGET

Frais de restauration, Frais de transport, Perdiems des participants et du comité scientifique, Kit de formation, Frais d'expertise : Dix millions quatre cent cinquante mille.

## 2. MOYENS LOGISTIQUE

Désignation	Quantité
Salle de conférence	01
Vidéoprojecteur	01
Photocopieuse CANON C3525i	01
Micro baladeurs	08
kit complet de sonorisation	01
Ordinateurs de bureau	07
kit( chemise à sangles, stylo, crayon, gomme, bloc notes...)	60
Kakemono	01